



DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de BEAUVAIS
CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN
mairie.loconville@orange.fr

COMMUNE DE LOCONVILLE
60240

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 Juin 2025

Convocation : 10/06/2025

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres absents : 0

Affichage : 10/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LOCONVILLE, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle communale, sous la Présidence de M. Serge STEINMAYER, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

S. STEINMAYER, le Maire, P. GAUTIER, R. RICHARD Adjoints au maire,
I. MIFKOVIC, X. SAMAIN, C. GAUTIER, O. CASSEGRAIN conseillers.

Absents excusés : M. LAURE ; F. LEVEAU,

Le conseil a choisi pour secrétaire

La séance est ouverte sous la présidence de Serge STEINMAYER, le Maire, qui constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Campagne de recensement 2026 : nomination du coordinateur communal
- Candidature pour un logement locatif
- Réhabilitation de l'école maternelle : demande de subvention
- Décision modificative du budget N°3
- Information gendarmerie
- Fermeture réseau cuivre
- Budget du SMBEpte
- Projet du lycée de Chaumont-en-Vexin
- Restauration de l'Eglise : Subventions
- ADIL
- Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la dernière réunion : à l'unanimité des membres présents lors de cette dernière,

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2026 : NOMINATION DU COORDONATEUR COMMUNAL (17/2025)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'INSEE nous informant de la mise en œuvre de la prochaine campagne de recensement qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2025, Pour ce faire, la commune doit désigner un coordinateur communal, Il est proposé de nommer la secrétaire de mairie, Mme LE PARC,

Le Conseil municipal, à l'unanimité
DECIDE de nommer Mme LE PARC Amélie en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population 2026

CANDIDATURE POUR UN LOGEMENT LOCATIF (18/2025)

Le logement n°1 au 3 rue de l'Eglise, va être libéré le 21 juin 2025.
M. le maire présente la candidature de Mme BERANGER et M. CARRE,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
N'ACCEPTE PAS la candidature de Mme BERANGER et M. CARRE,
DECIDE de passer par une agence afin de trouver des locataires.
CHARGE M. le Maire de donner mandat à une agence immobilière

REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (19/2025)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après constatation des désordres sur le bâtiment scolaire, un architecte a été sollicité pour évaluer les travaux nécessaires et leur coût. Compte tenu du constat présenté, il est urgent de solliciter l'inscription de cette opération d'un montant de **193370.66 HT** sur un prochain programme d'investissements subventionnés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la contexture du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;

SOLLICITE à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental selon le plan de financement suivant :

- Conseil Départemental, à hauteur de **75414€** (équipements scolaires et annexes pédagogiques taux de 39% sur une assiette subventionnable plafonnée à 300000€ HT)
- Reste à charge commune, soit 117959.66 € HT.

PREND l'engagement de réaliser les travaux si la subvention du Conseil Départemental sollicitée est accordée ;

PREND l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°3 (20/2025)

M. le Maire expose qu'un ajustement du budget est nécessaire pour pouvoir réintégrer des frais d'études qui ont été suivis de travaux, il s'agissait des études de sol pour les travaux de l'Eglise. Il s'agit d'une opération d'ordre, qui n'affectera pas le budget en temps que tel. Il présente :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 21318 : Autre bâtiments publics		9066 €		
TOTAL D041 : Opérations patrimoniales		9066€		
R 2031 : Frais d'études				9066€
TOTAL R041 : Opérations patrimoniales				9066€

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membre présents et représentés, **ADOpte** la décision modificative N°3 telle que présentée

INFORMATION GENDARMERIE

M. le maire expose les statistiques des interventions de la gendarmerie pour notre territoire. La majorité des interventions a concerné des infractions routières. Ils sont également intervenus dans les écoles pour les maternels concernant les déplacements piétons et prévenir les dangers de la route. Pour l'école primaire ils sont intervenus quant aux dangers d'internet. Ils viennent régulièrement consulter les images de vidéosurveillance, suite à des dépôts de plainte.

FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

Le décommissionnement du cuivre a démarré en France et certains territoires sont déjà concernés. Pour notre secteur l'arrêt total du réseau cuivre aura lieu le 31 janvier 2028.

M. le maire informe le conseil municipal du rôle de facilitateur de la transition vers le réseau fibre pour des personnes qui pourraient rencontrer des difficultés ou ne pas avoir été informé. Il faudra recenser ces personnes et les accompagner. Des kits de communication seront mis a disposition par Orange.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'EPTÉ

M. le Maire informe le conseil que des travaux d'entretien du canal de Marquemont ont été prévus au budget du SMBE. Il s'agira avant tout d'un premier entretien de la ripisylve entre la plaine du Moulin Baudet jusqu'au grands jardins à Tourly.

Une étude de faisabilité a été intégrée au budget concernant l'aqueduc de Loconville.

PROJET DU LYCEE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

M. le Maire présente le projet de cité scolaire mixte à Chaumont-en-Vexin. En effet, compte tenu du taux d'occupation actuel des collèges à moins de 60% de leur capacité et de la baisse démographique, le conseil départemental, la région et le rectorat ont travaillé ensemble sur le projet de cité scolaire permettant de mutualiser les locaux. Ainsi les élèves de 6^{ème}, 5^{èm} et 4^{ème} seront à terme rassemblés au collège St Exupéry et les élèves de 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et terminale seront sur le site du collège Maupassant.

Des travaux d'adaptation sont prévus pour permettre un bon accueil des lycéens et la construction d'un gymnase est toujours d'actualité pour la communauté de commune.

RESTAURATION DE L'EGLISE : SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture nous informant du refus de la subvention au titre de la DETR. Le dossier avait pourtant bénéficié du soutien des sénateurs qui siègent à la commission.

Concernant la subvention départementale, le calendrier des commissions a été retardé du fait du vote du budget retardé également.

Les commissions d'attribution auront lieu à partir du mois de septembre, de fait les travaux de restauration de l'Eglise ne pourront se poursuivre cette année.

ADIL

L'association ADIL a tenu des conférences auprès des secrétaires et des élus pour rappeler ses missions œuvrant pour la défense du logement. Ils rappellent qu'ils tiennent des permanences sur notre territoire et que les habitants peuvent les consulter notamment concernant la rénovation énergétique de leur logement mais aussi concernant les droits et obligations, l'accession à la propriété, la location... Ils ont communiqué un document graphique rappelant la répartition des travaux à la charge des locataires et des propriétaires.

QUESTIONS DIVERSES

- Eclairage public : Après avoir pu réaliser un comparatif de consommation depuis le passage en LED, Monsieur le Maire confirme que l'arrêté va être pris pour les changements d'horaires de l'éclairage public. En effet le conseil municipal avait décidé de rallumer l'éclairage la nuit pour l'ensemble du village.
- La liaison Rue Gaillotte/rue de l'Eglise est ouverte, il restera à poser des barrières permettant d'empêcher le passage des engins motorisés.
- Travaux de la rue Savary : nous sommes en attente de l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- La commune a participé à la stérilisation de 3 chats errants ce mois-ci, dont 2 en partenariat avec l'association Bon'eure Kawin qui s'est chargée du trappage et des accompagnements chez un vétérinaire.

La séance est levée à 21H45

FAIT ET DELIBERE A LOCONVILLE LE 16/06/2025.

Le Secrétaire,
R. RICHARD



Le Maire,
Serge STEINMAYER.

